Votre écocentre

4085, chemin d'Oka, 450 623-1072

RAMASSER, RECYCLER ET VALORISER, C'EST PAYANT POUR

L'ENVIRONNEMENT!



Liste des produits acceptés

NOUVEAU!! Les matelas sont désormais recyclés par votre écocentre. Important : ces derniers doivent être tenus au sec pour être valorisés.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

MAISON	Aérosols, cires, colles, décapants, diluants, solvants, époxy, laque et vernis, peintures, antirouille, préservatifs pour le bois, protecteurs (cuir, suède, vinyle), teintures, térébenthine, alcool à friction, débouche tuyau, désinfectants, peroxyde, détachants, javellisant, dégraissants, détergents, nettoyants, etc.	
GARAGE ET REMISE	Engrais chimiques, pesticides, fongicides, herbicides et insecticides, antigel, calfeutrant, ciment plastique, essences, filtres, huiles à moteur, goudron, graisses, etc.	
DIVERS	Batteries, combustibles, lampes fluocompactes, néon, chlore de piscine, propane, mazout, liquide pour réchaud de camping, mercure, etc.	

MATÉRIEL INFORMATIQUE

ORDINATEURS ET PÉRIPHÉRIQUES	Cartes mémoires, claviers, clés USB, disques durs, écouteurs, écrans, graveurs, lecteurs, haut-parleur, souris, tours, webcam, routeurs, etc.
APPAREILS AUDIO ET VIDÉO	Enregistreurs, imprimantes, magnétoscopes, numériseurs, photocopieurs, récepteurs numériques, télécopieurs, appareils numériques, amplificateurs, baladeurs, câbles, consoles de jeux vidéo et ses périphériques, lecteurs de livres électroniques, systèmes GPS, téléviseurs, télécommandes, etc.
CARTOUCHES ET PILES	Cartouches d'encre et de toner, piles (alcaline, plomb, miniature)

Dispositifs mains libres, émetteurs-récepteurs, téléavertisseurs, cellulaires, récepteurs radio, répondeurs téléphoniques, etc.

PETITS ÉLECTROMÉNAGERS

TÉLÉPHONES

Grille-pain, micro-ondes, petits fours, séchoirs, cafetières, etc.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AGRÉGATS	Briques, mortiers, résidus d'asphalte ou de béton, etc.
BOIS	Bois peint ou non, linoléum, bois de construction, couvre-plancher, etc.
MATÉRIAUX SECS	Bardeaux d'asphalte, céramique, tapis, panneaux de plâtre, gypse, portes et fenêtres, verre, bains, toilettes, etc.

PNEUS SANS JANTE

Le diamètre des pneus doit être inférieur à 123 cm (48,5 pouces)

MATIÈRES REFUSÉES

Déchets biomédiaux, ordures ménagères, matériaux contenant de l'amiante, matériaux de remblayage (terre, sable, gravier), meubles et électroménagers, armes, carcasses d'animaux, matières explosives, etc.

AUCUNE MATIÈRE PROVENANT D'ENTREPRENEURS, DE COMMERCES OU D'INDUSTRIES NE SERA ACCEPTÉE.